



PROCES VERBAL de la séance du 25 juin 2012

Membres	Membres en exercice	Membres présents	dont titulaires	dont suppléants
131	131	66	56	10

Etaient présents :

Etaient présents :		<u>Membres du Bureau :</u>					
TRESSANGE	WEBER	Jean-Paul	Président	YUTZ	MEYER	Charles	3e assesseur
INGLANGE	REISTROFFER	Gilbert	1er vice-président	FONTOY	MARTIN	Jean-Eric	5e assesseur
RITZING	KIFFER	Edmond	2e vice-président	NEUFCHEF	VILLEMORTI	Marcel	6e assesseur
MANOM	CHRISTNACKER	Daniel	3e vice-président	ROCHONVILLERS	WANT	Patrick	7e assesseur
KIRSCHNAUMEN	GEORGES	Gérard	1er assesseur	RUSSANGE	KRIER	Roland	8e assesseur

Etaient présents :

Etaient présents :		<u>Délégués titulaires</u>					
HENRY	Eric	ANGEVILLERS	WERNER	Camille	KEDANGE-SUR-CANNER		
BOUZENDORFFER	Robert	APACH	TOURRET	Frédéric	KERLING-LES-SIERCK		
DESSAUX	Roger	AUDUN-LE-TICHE	DEGENEVE	Denis	KIRSCH-LES-SIERCK		
PIOVANO	Lucien	AUDUN-LE-TICHE	FOETZ	Marc	KLANG		
NOEL	Guy	BERTRANGE	BECKER	Patrick	KUNTZIG		
CAFFENNE	Henri	BERTRANGE	RICCI	Françoise	LAUNSTROFF		
KOWALCZYK	Pierre	BOUSSE	LEUVREY	Jacky	LUTTANGE		
SCHLINCKER	Bernard	BUDING	CARRE	Thierry	MANOM		
SCHARFF	Jean-Claude	ELZANGE	TRIVELLATO	Daniel	MONDELANGE		
EBERHART	Pascal	FAMECK	HUMBERT	Marcel	NILVANGE		
CORVISIER	Claude	FAMECK	MORENA	Mario	NILVANGE		
HEYERT	Jean-Marc	FAMECK	STOCHMEL	Denis	OTTANGE		
STEICHEN	Christian	FAMECK	GAVAZZI	Angel	OTTANGE		
MATHIS	Marguerite	FLASTROFF	CHAUMIER	Claude Eric	LOUDRENNE		
ADAM	Jean-François	FLORANGE	SCHOSSELER	Sébastien	RANGUEVAUX		
PASQUALETTO	Roméo	FLORANGE	LEIDIG	Armand	RETTTEL		
SCHUTZ	Jean-Michel	GRINDORFF-BIZING	BRUZZESE	Antonio	ROSSELANGE		
VILLARRUBIA	Elvire	GUENANGE	MULLER	Jean-Michel	RURANGE-LES-THONVILLE		
SOMMEN	Christian	HALSTROFF	DELUY	Georges	THONVILLE		
DEL PIZZO	André	HAUTE-KONTZ	FILBING	Michel	VITRY-SUR-ORNE		
MOYSON	Rolande	HAYANGE	DILLIER	Yves	YUTZ		
PHILIPPS	Angèle	HAYANGE	MULLER	Henri	YUTZ		
MARQUET	François	ILLANGE	BIEBER	Philippe	YUTZ		

Délégués suppléants

THOMMES	Armand	BOULANGE	BRANZI	Didier	METZERVISSE
ZINS	Clément	CONTZ-LES-BAINS	GUERIN	Max	RICHEMONT
GRASSER	Patrick	ILLANGE	BROSSARD	Albert	TRESSANGE
AZEB	Brahim	KEMPLICH	NEY	Heniz	WALDWEISTROFF
WEHR	Denis	MERSCHWEILLER	THIRIA	Jean-Michel	WALDWISSE

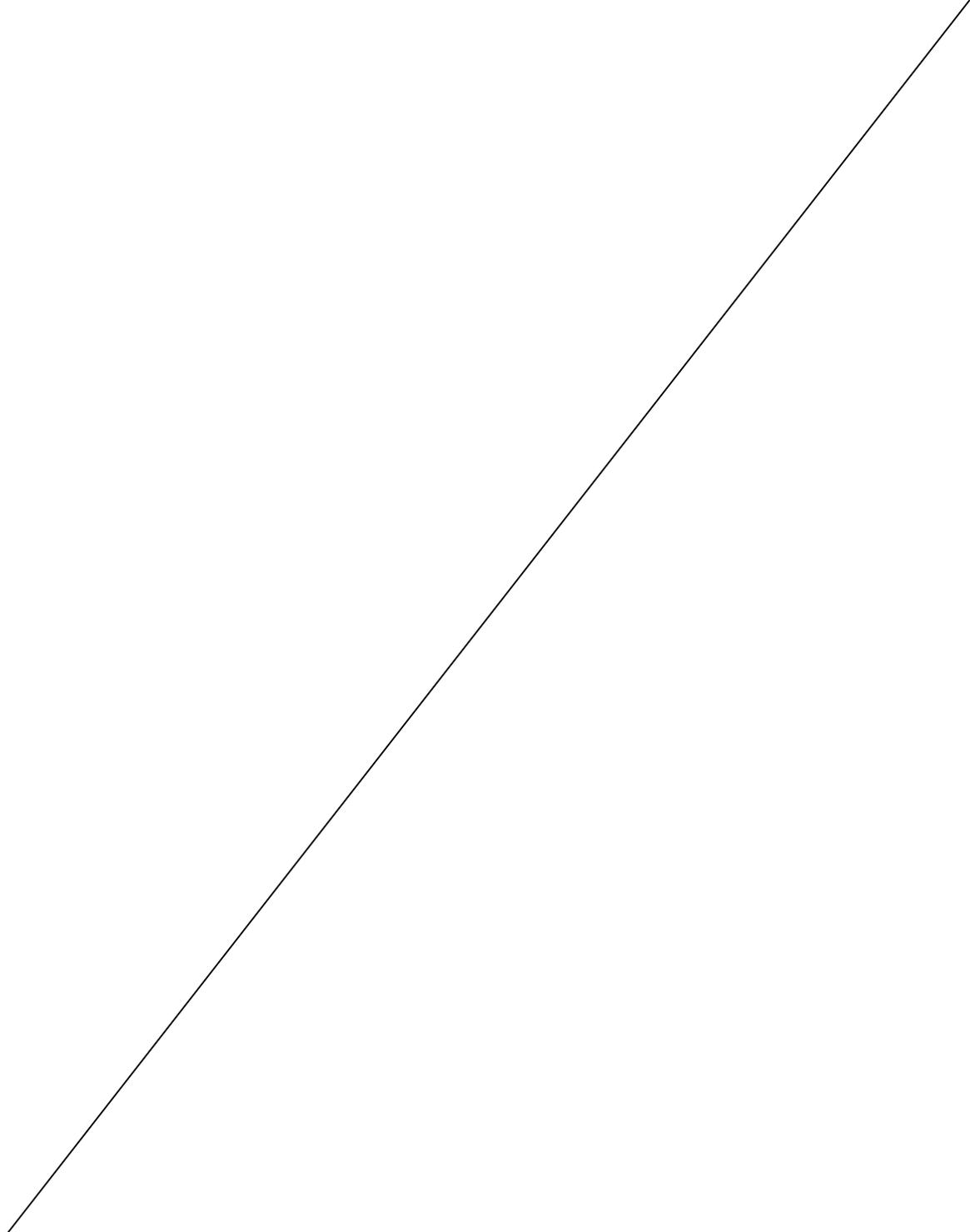
Sont excusés et ont donné procuration : M. Gérard BORLA à M. Jean-François ADAM, M. René FELICI à M. Lucien PIOVANO, M. Jean-Paul WEILER à M. Antonio BRUZZESE, Mme Marie-Rose HELMER à M. Jean-Michel MULLER, M. François ALBANE à Mme Elvire VILLARRUBIA

Sont excusés : M. Nicolas DIBENE, M. Alain BLANKE, M. Alain FILLMANN, M. Daniel PERLATI, M. Michel MENEGOZ, M. Laurent RIEFFEL, M. Roger GUBERNATOR, M. Patrick HIPPERT, M. Philippe HERDER, M. Noël BARISON, M. Jean-Paul TINNES, M. Aimé SAUSY, Mme Claude SCHORR, Mme Marie-Rose HELMER, M. Robert BERARDI, M. Jean-Marie RITTER, Mme Nathalie SWOL, M. Arsène WEYANT, M. Michel NADE, M. Philippe SLENDZAK, M. Roger TUSCH, M. René BREIT, M. Alain CAZALET, M. Jean-Claude BECKER, M. Gérard GIORGINI

Assistaient en outre : Mmes Bernadette VIEUSANGE, Karine THIRY-OULIEU.

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations.

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 6 juillet 2012, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale Locale du 6 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).



M. le Président ouvre la séance à 18 h 20 en indiquant que le quorum est atteint.

Adoption des procès-verbaux des délibérations du Comité Syndical des 8 décembre 2011 et 6 février 2012, dont un exemplaire a été envoyé par courrier en date du 2 mars 2012 et qui n'ont fait l'objet à ce jour, d'aucune observation des délégués.

M. le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

1) Redevance R2 2010

M. Jean-Paul WEBER, Président indique que la redevance R2/2010 a été arrêtée définitivement après actualisation de la formule de calcul.

Il en résulte que la subvention reversée aux communes s'établit à **866.103,32 €**. Cette somme tient compte depuis l'an dernier de deux nouveautés :

- la suppression de la prise en charge des dépenses d'illuminations, décidée au niveau national par le concessionnaire.

- l'affectation à des travaux de sécurisation de réseaux HTA de la part de subvention relative aux frais de maîtrise d'œuvre, jusqu'ici distribuée aux communes

Le tableau ci-joint détaille commune par commune le montant de cette subvention qui sera versée au cours de l'été 2012.

Un courrier de notification du montant définitivement attribué sera adressé aux communes dans les prochaines semaines.

Le comité syndical voudra bien valider cette répartition en arrêtant définitivement les dépenses retenues au titre de 2010.

Commune	R2 par Commune
ABONCOURT	857,08
ALGRANGE	12 472,18
APACH	2 010,19
AUDUN-LE-TICHE	58 346,34
BASSE-HAM	57 314,55
BERTRANGE	22 486,64
BETTELAINVILLE	1 742,31
BOUSSE	11 099,59
CONTZ-LES-BAINS	205,16
ELZANGE	15 278,83
FAMECK	21 239,31
FLORANGE	28 699,09
FONTOY	131,62
GRINDORFF	16 219,74
GUENANGE	15 825,01
HAVANGE	483,97
HAYANGE	16 104,76
ILLANGE	42 502,28
INGLANGE	34 266,55
KEDANGE-SUR-CANNER	82 792,14
KOENIGSMACKER	905,77
KUNTZIG	15 275,28
LAUNSTROFF	32 087,21
LUTTANGE	26 421,01
MANOM	-1 515,90
METZERESCHE	1 878,90

MONDELANGE	18 278,17
MONTENACH	15 285,08
MOYEUUVRE-GRANDE	11 627,92
NILVANGE	3 433,60
OTTANGE	50 395,33
LOUDRENNES	7 903,67
RANGUEVAUX	235,41
RETTTEL	21 226,39
RICHEMONT	3 808,26
ROCHONVILLERS	19 851,63
ROSSELANGE	294,60
RUSSANGE	1 444,40
RUSTROFF	32 260,64
SEREMANGE-ERZANGE	1 363,66
SIERCK-LES-BAINS	1 337,62
TERVILLE	3 319,32
THIONVILLE	71 451,82
TRESSANGE	680,08
VITRY-SUR-ORNE	861,52
WALDWISSE	19 588,76
YUTZ	64 809,93
TOTAL R2 2010	866.103,32

Le comité syndical valide à l'unanimité la répartition de la R2 2010 en arrêtant définitivement les dépenses retenues au titre de 2010.

2) Décision Modificative n° 1 – Exercice 2012

M. le Président indique que l'adoption d'une décision modificative est nécessaire pour ajuster les prévisions budgétaires au niveau des montants exacts versés par le concessionnaire au titre de la redevance R2.

Cet ajustement concerne donc en priorité les lignes relatives à l'encaissement et au reversement de la redevance. Il impacte également les articles liés à l'amortissement des subventions versées.

Enfin, il est proposé que la provision pour risques et charges exceptionnels, constituée selon le régime de droit commun (provision semi budgétaire) en vue de faciliter le financement futur de la participation du syndicat aux travaux de sécurisation de réseaux, soit réduite de 2.553,53 euros, pour s'établir désormais à 11.446,47 euros.

La décision modificative n° 1 de l'exercice 2012 s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de – 167.896,68 euros en section d'investissement et de - 173.242,88 euros en section de fonctionnement.

Le comité syndical adopte à l'unanimité cette décision modificative n°1 de l'exercice 2012, dont le détail figure en annexe du présent rapport. Il décidera également de modifier le montant de la provision pour risques et charges exceptionnels, constituée au BP 2012, pour en fixer le montant à hauteur de 11.446,47 euros.

3) Programme d'effacement de réseaux 2012

M. Gilbert REISTROFFER, 1^{er} Vice-Président indique que la convention du 31 mars 2011 relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges prévoit une enveloppe globale de 300.000 € pour les dossiers d'effacement 2012.

Lors de sa réunion de juin 2010, le comité du SISCODIPE avait adopté le principe de financer prioritairement et à 40 % les dossiers qui constituent une première opération pour une commune.

Pour 2012, aucune opération n'étant concernée par ces 40 %, il serait proposé de répartir équitablement l'enveloppe de 300.000,- € entre les communes concernées. Le taux de subvention serait de 17,9263085 %.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des opérations retenues au titre de 2012 :

Commune	N° d'affaire	Opération	dép subventionnable	Subvention versée
Audun le Tiche	D323/034372	Rues Foch	64 971	11 646,90
Audun le Tiche	D323/056375	Rues Napoléon 1er , de la Gare	47 692	8 549,42
Aumetz	D323/040561	Cité Minière (Rues de la Liberté, République, Victoire, Ottange, Caserne et Delandrea	70 610	12 657,77
Basse-Ham	D323/016923	Rues de la Forêt, des Roses, du Château d'Eau, des Lilas et du Muguet	157 509	28 235,55
Bertrange	D323/052218	Carrefour RD61 , parvis chapelle St Laurent	58 112	10 417,34
Bousse	D323/042573	Grand'Rue	28 870	5 175,33
Inglange	D323/057106	RD N° 2	53 493	9 589,32
Koenigsmacker	D323/050294	Rue de l'Eglise et rue des Nouveaux Jardins	58 372	10 463,94
Launstroff	D323/032310	Rue de Ritzing - tranche conditionnelle	24 209	4 339,78
Metzervisse	D323/	Route de Kédange, Rue du Chemin de Fer	73 063	13 097,50
Mondelange	D323/040389	rues du Camp, de l'Eglise, St Jean, ilot de l'Eglise	54 188	9 713,91
Moyeuvre-Grande	D323/024752	Rue Ste Barbe	26 387	4 730,22
Ottange	D323/030983A	rue de Differdange	218 847	39 231,19
Rettel	D323/014384	rue de Sierck et rue de Contz	81 312	14 576,24
Rosselange	D323/055438	Cité du Bouswald 1e tranche	140 897	25 257,63
Sierck les Bains	D323/050357	Rue du Cardinal Billot	64 060	11 483,59

Thionville	D323/048049	Rues Ste Cécile, des Cordiers, St Jean et Général Welvert	76 464	13 707,17
Thionville	D323/047137	Rue Ste Barbe	16 433	2 945,83
Tressange	D323/042152	Petite cité	66 243	11 874,92
Tressange	D323/044528	Grande cité	161 030	28 866,73
Vitry-sur-Orne	D323/012466	Rue Jean Jaurès et ses abords	42 047	7 537,47
Yutz	D323/045809	rue de l'Ancienne Mairie	46 805	8 390,41
Yutz	D323/049090	rue de Macquenom	41 904	7 511,84
TOTAL opérations en cours :			1 673 518	300 000,00
Enveloppe 2012 : 300 000 €				
Taux : 17,9263085				

Le Comité syndical valide à l'unanimité le programme d'effacement de réseaux 2012.

4) Divers

M. le Président, ayant épuisé l'ordre du jour, lève la séance à 19 h 15.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Et ont signé les membres présents :

Le Président

